

*« Bâtir un nouveau réseau »
Un projet ambitieux qui fait craindre
le pire !*

La mutation complète des services publics est en route. C'est ce que propose le document, adressé aux directeurs des finances publiques le 10 décembre 2018 : « Bâtir un nouveau réseau ».

Pour le ministre et le directeur général, CAP 2022, avec les suppressions massives d'emplois subies et prévues, est un horizon indépasseable pour la DGFIP telle qu'elle est aujourd'hui. **Il faut donc s'adapter :**

L'objectif de mise en pièce de notre administration et de notre administration et de nos services se confirme, aucun service n'est épargné : *voici un résumé de la note de cadrage*

- concentration de services à grande échelle,
- Contractualisation pour des maisons de services au public (MSAP). Recours au travail à distance.
- Organisation du réseau SPL (secteur public local) sur une logique back office/front office. Des back office de grande taille (1 à 3 par département), localisés dans les villes moyennes hors chef-lieu du département. Un front office destiné à assurer la mission de conseil et d'expertise.
- Des trésoreries hospitalières spécialisées avec un effectif de 50 agents minimum (sans oublier l'ouverture à la création d'agences comptables).
- Concernant la gestion fiscale : Mise en place de SIP (services des impôts des particuliers) et SIE (services des impôts des entreprises) de grande taille avec un effectif minimal de 50 personnes (services qui pourraient aussi être localisés hors des grands centres urbains) ; 120 SPF (services de publicité foncière) pour toute la France qui pourront être situés en dehors du département.

Dans le département des Côtes d'Armor, c'est au mieux, 75 emplois supprimés d'ici à 2022. Comme nous a rappelé le directeur, durant le très mal nommé « CTL emploi » du 22 janvier dernier, l'objectif est de supprimer 60 000 postes de fonctionnaires d'Etat et « les français veulent plus de policiers et de gendarmes ». Le ministère des finances va continuer à payer un lourd tribut.

Le 22 janvier dernier, les organisations syndicales ont souhaité rencontrer le directeur départemental et le préfet des Côtes d'Armor sur ce sujet.

Un échange finalement assez peu satisfaisant pour les agents. En effet, la réunion « de cadrage » qui devait réunir les directeurs et les préfets en fin d'année ne s'étant pas tenue, ils n'ont pas souhaité répondre à la plupart de nos questions.

Néanmoins, nous avons eu confirmation que :

1 la politique immobilière de l'Etat est un des éléments centraux de cette mutation.

2 « L'imagination est au pouvoir », comme l'a dit le préfet. Comprendre, il n'y a ni limite, ni tabou à cette restructuration. Le directeur a confirmé en annonçant que la contrainte départementale n'a plus court.

3 L'accueil primaire de proximité devrait être assuré par les agents territoriaux dans les mairies ou les MSAP.

En revanche, pour le reste c'est l'opacité totale, ils (surtout le préfet puisque le directeur ne s'est quasiment pas exprimé, même sur des interrogations purement DGFIP) n'ont pas voulu se mouiller sur le devenir du réseau de la DDFIP des Côtes d'Armor et des agents qui y travaillent.

Pourtant, il y a de quoi s'inquiéter ! Quel avenir pour les services du département qui pour la plupart comptent un effectif de moins de 50 agents ? Quels sont leurs projets pour la Trésorerie Hospitalière, le recouvrement, SPF, SIE, SIP du département et les services de direction ?

Un mutisme malheureux, car face à cette note de cadrage qui ne cadre presque rien et donne les pleins pouvoirs à une poignée de hauts fonctionnaires, on ne peut craindre que le pire !

Au final, le seul message clair envoyé durant cette entrevue a été celui des organisations syndicale, et de la CGT en particulier : nous restons vigilants et attentifs aux intérêts des agents et des missions.

Toutes ces réformes vont mener au démantèlement des services de la DGFIP dans leur forme actuelle.

En tout état de cause, les agents et leurs organisations syndicales, tout comme le public et les élus locaux ont le droit de savoir.

C'est donc maintenant qu'il faut se mobiliser, tous ensemble défendre nos missions et notre avenir professionnel

La CGT Finances Publiques exige l'abandon immédiat de ce plan destructeur !

**Non au démantèlement de notre administration
et à la casse des droits et garanties des agents !**

Je défends mes droits et le service public à la

DGFIP

TOUS EN GREVE LE 5 FEVRIER